



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB - 03.07.2019

Numéro de publication: HR02-1004666871

Canton: VD

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Bestmile SA, Lausanne

Bestmile SA

[de] Bestmile AG [en] Bestmile Ltd

Avenue de Rhodanie 58

1007 Lausanne

IDE: CHE356366302

Forme juridique: Société anonyme

Siège: Lausanne

Bestmile SA, à Lausanne, CHE-356.366.302 (FOSC du 17.10.2018, p. 0/1004478752). Statuts modifiés le 22 mai 2019. Augmentation conditionnelle du capital fondée sur la décision relative à l'octroi de droits du 29 décembre 2017. Nouveau capital-actions: CHF 233'250.28, libéré à concurrence de CHF 183'250.28, divisé en 14'757'259 actions nominatives de CHF 0.01, et 8'567'769 actions nominatives de CHF 0.01, privilégiées quant au dividende et au produit de liquidation, toutes avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. L'assemblée générale a supprimé une clause statutaire relative à une augmentation autorisée du capital (selon décision du 29 décembre 2017) par décision du 22 mai 2019. Pour les détails, voir les statuts. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation autorisée du capital par décision du 22 mai 2019. Pour les détails, voir les statuts. L'assemblée générale a modifié une clause statutaire relative à une augmentation conditionnelle du capital (selon décision du 26 juillet 2016) par décision du 22 mai 2019. Pour les détails, voir les statuts. Augmentation ordinaire du capital-actions en espèces et par compensation de créances de CHF 1'415'438.35; en contrepartie des créances, il est remis 1'939'534 actions nominatives de CHF 0.01. Nouveau capital-actions: CHF 459'458.61, libéré à concurrence de CHF 409'458.61, divisé en 14'757'259 actions nominatives de CHF 0.01, et 8'567'769 actions nominatives de CHF 0.01, privilégiées A quant au dividende et au produit de liquidation, 22'620'833 actions nominatives de CHF 0.01, privilégiées B quant au dividende

et au produit de liquidation, toutes avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Arpagaus Andreas n'est plus administrateur; sa signature est radiée. Gindrat Raphaël, qui n'est plus président, est nommé délégué et continue à signer collectivement à deux. Mellano Anne, qui n'est plus administratrice, est nommée directrice et continue à signer collectivement à deux. Nouveaux administrateurs avec signature collective à deux: Rogers Rodney John, à Weston (USA), président, et Reid Kevin Delano, à Bethesda (USA), tous deux des USA.

Précédente publication dans la FOSC:

Date de la publication dans la FOSC : 17.10.2018

La mutation de l'entité juridique mentionnée a été effectuée dans le registre du commerce.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

Registre journalier no 11581 du 28.06.2019

Registre responsable: Registre du commerce du Canton de Vaud